

**Session Plénière du 16 Décembre 2021**  
**RAPPORT N°21.05.06 - Communication sur les marchés et les avenants  
passés du 01/07/2021 au 30/09/2021 + actions contentieuses introduites  
et closes devant les Tribunaux du 15/09/2021 au 15/11/2021**  
**Intervention de Cyril HEMARDINQUER**

Monsieur le Président, chers collègues,

Je me permets d'intervenir sur le présent rapport qui traite des marchés et avenants passés pour vous parler d'un sujet qui à tout autant sa place et son importance dans ce débat.

En effet, mes chers collègues lors de la Commission d'Appel d'Offre du 25 novembre dernier, j'ai voté contre l'attribution d'un marché à la société Jordenen, après m'être rendu compte que certains objets liés à l'appel d'offres, notamment des teeshirts étaient manufacturés par l'industrie textile du Bangladesh. Permettez-moi de vous rappeler quelques chiffres sur ce pays tirés d'un article de « Mission étrangère de Paris »

« Alors que la population bangladaise compte près de 40 % de moins de 18 ans, l'Unicef affirme que 2,2 millions d'entre eux sont déscolarisés. Par ailleurs, en 2016, une enquête nationale du Bureau bangladais des statistiques signalait que le travail des enfants touchait 3,45 millions d'enfants dans le pays, dont 1,2 million dans des secteurs dangereux comme les tanneries, les entrepôts ou le bâtiment »

Certes la société Jordenen a signé un code de déontologie, mais dans un pays où le recours au travail des enfants est légion, permettez-moi de douter de la possibilité d'assurer un contrôle permanent et effectif des conditions éthiques de travail au sein des sociétés sous-traitantes.

J'ai, lors de la dernière CAO, appris par les services de la région que notre collectivité souhaite appliquer la norme ISO 20400, un outil performant qui dessine des lignes directrices abordant les différents éléments et préoccupations en jeu, notamment sur deux plans essentiels :

- Les critères sociaux et sociétaux des produits et/ou services achetés (conditions de fabrication, travail des enfants...),
- Les critères environnementaux (transport et impact carbone, préservation des ressources et de la biodiversité...).

Je salue la volonté de notre collectivité de s'engager dans cette démarche.

A titre complémentaire, je préconise de mettre en place régulièrement des audits menés par les élus dans les entreprises qui répondent à nos Appels d'Offres, y compris leur sous-traitant, afin d'assurer par nous-même la conformité de nos attentes en termes de dignité humaine et de respects des conditions de travail.

Prévenir et lutter contre le travail des enfants en pays étrangers, nécessite de reconnaître le malheur des autres civilisations, en comprendre les processus d'exclusion, ne pas seulement accepter de partager une émotion intime, mais au contraire affirmer que sans agir nous sommes tous responsable devant cette inhumaine barbarie.

Je vous remercie.

